

Commune de Mundolsheim

24 rue du Général Leclerc - BP 41060 - 67452 Mundolsheim Cedex
Tél. : 03 88 20 01 70 - Fax: 03 88 20 39 87
communication@mundolsheim.fr

AUT. VOIRIE
n° T 2025 /11

ARRETE MUNICIPAL **portant autorisation d'occupation du domaine public**

Le Maire de la Commune de Mundolsheim,

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L 2213-1 ;

VU le Code de la route

VU le Code de la voirie routière ;

VU le Code Général des Collectivités Locales,

VU la demande en date du 11 septembre 2025 par laquelle Monsieur et Madame GUILLO domiciliés 44 rue des Anémones sollicitent l'autorisation d'occupation du domaine public pour la fête des voisins le 28 septembre 2025 à Mundolsheim

a r r ê t e :

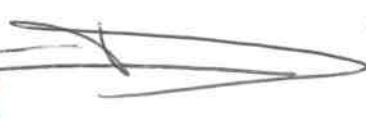
Article 1er : Le pétitionnaire est autorisé à occuper le domaine public plus précisément l'impasse de la rue des Anémones pour l'organisation de la fête des voisins des riverains de la rue des Anémones le 28 septembre 2025 de 11h00 à 23h00.

Article 2 : Le pétitionnaire sera tenu de rendre les lieux propres après l'occupation.

Article 3 : Ampliation du présent arrêté sera transmise à :
- Brigade de Gendarmerie de Mundolsheim ;
- Monsieur et Madame GUILLO – 44 rue des Anémones – 67450 MUNDOLSHEIM
- Affiché sur le site internet de la commune le 16/09/2025
et archivée.

Fait à Mundolsheim, le 15 septembre 2025
Béatrice BULOU




Maire de Mundolsheim